

## **COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR**

**Mercredi 02 Septembre 2015**

Saison 2014 / 2015

**PV CD 02 Septembre 2015**

<b>PRESENTS</b>		
Robyn BAUDET	Jean-Michel BIANCHI	Alain CHATEIGNER
Pascal DEFAUX	Véronique GIANNINI	André MERZ
Corinne PATRICE	Mireille RUELLE	Dominique SAGARY
Gérard VITRY		
<b>ABSENTS EXCUSES</b>		
Anne Sophie WURTZ	Yves CORDIER	Christine BOTTIN

### **Début de la Réunion 18 heures 40**

⇒ **Monsieur Dominique SAGARY**

- ⇒ Remercie les membres présents du Comité Directeur et demande de bien vouloir excuser les absents.
- ⇒ Précise qu'il a demandé à Madame Anne Sophie WURTZ sa démission suite à son déménagement, pour raison professionnelle, à ALBERTVILLE. Sans nouvelle de sa part, conformément au règlement intérieur (art. 3.2.3.), celle-ci sera démissionnée lors du Comité Directeur préparatif de l'Assemblée Générale

⇒ **Une Minute de silence est faite suite au décès de Jean Jacques MERIGEAU – ancien Président de NICE TRIATHLON**

⇒ **Validation PV CD du 29 Mai 2015**

Sur ce PV, Monsieur Gérard VITRY fait 2 remarques :

**2.1. Une faute d'orthographe**

**2.2 N'est pas d'accord sur le contenu du paragraphe suivant :**

*2.2 Compte rendu audit financier F.F.TRI. du 20 Mai*



Conformément à la conciliation signée par Madame BARRAUD avec la Fédération le 21 Avril dernier, Messieurs Emmanuel CHABANNES et Alain COURPRON, respectivement trésorier de la FFTRI et Président de la Commission Nationale Financière sont venus à la Ligue afin d'effectuer un contrôle – audit de la comptabilité qu'ils ont décidé sur les années 2013 – 2014 et début 2015. **Madame BARRAUD, convoquée à cet audit, était absente.**

**Dixit Monsieur VITRY, Madame BARRAUD ne savait pas qu'elle était invitée à participer à cet audit**

**Monsieur SAGARY, retrace donc toutes les étapes de la conciliation dont sur ce sujet**

- Les mails et SMS d' « invitation » envoyés par Monsieur Guillaume FRISTCH – Directeur Administratif de la F.F.TRI. à Madame BARRAUD respectivement les 11 et 14 Mai 2015 et les 13 et 14 Mai (mails et SMS restés sans réponse)
- Le courrier envoyé en recommandé avec A/R/ le 15 Mai au domicile de Madame BARRAUD, présenté et accepté le 18 Mai.

**Face à ces éléments Monsieur SAGARY précise donc bien que Madame BARRAUD ne pouvait pas ne pas savoir qu'elle était invitée à cet audit et précise également que Madame BARRAUD a été également destinataire d'un courrier en recommandé avec A/R le 23 Juin, courrier refusé par la destinataire le 26 Juin dans lequel était rappelé les termes de la conciliation sur le fait que la conciliation ne se limite nullement aux fonctions fédérales et aux seuls mandats électifs, mais aussi à l'exercice des fonctions d'arbitrage**

**De plus, Monsieur SAGARY, informe le Comité Directeur que quelques dysfonctionnements sur les pass compétitions et leurs déclarations à la Fédération ,réalisées en grande partie par Monsieur VITRY, ne semblent pas conformes**

#### ⇒ **Points Administratifs**

A ce jour, la Ligue est en règle par rapport à sa situation administrative à la Préfecture de GRASSE. En effet, après avoir transmis la composition du nouveau Bureau Directeur à cette instance, il est apparu que l'adresse de l'ex-Présidente, Madame SPIRE, en fonction avant Madame BARRAUD. était, encore, enregistrée à la Préfecture

#### ⇒ **Compte rendu de l'Audit réalisé par la F.F.TRI. sur la période du 1<sup>er</sup> Novembre 2014 au 20 Avril 2015**

Monsieur SAGARY lit le compte rendu de le Pré rapport d'Audit financier effectué par la FFTRI pour la période précitée dans lequel en ressort quelques dysfonctionnements divers et variés. Le rapport complet sera présenté au Bureau Directeur Fédéral du 11 Septembre.

## 6. Points Financiers

### ○ Fonctionnements financiers

Madame Véronique GIANINI Trésorière, Madame Mireille RUELLE et Dominique SAGARY ont rencontré, le 08 Juillet dernier, Monsieur BARTHES, directeur du Cabinet Comptable qui assure la mise en forme des produits et charges financiers de la Ligue.

Dans les échanges, il a été convenu que :

- ⇒ Le cabinet continue d'assurer la tenue de la comptabilité de la Ligue
- ⇒ Le cabinet poursuit le traitement et le suivi des paies des employés de la Ligue
- ⇒ La Ligue dépose avant le 10 de chaque mois, les factures émises en interne et réglées, les factures externes payées et les justificatifs afin que le cabinet puisse réaliser un traitement continu du dossier financier de la Ligue.
- ⇒ L'Assemblée générale de la Ligue se fasse qu'après le 15 février afin de laisser le temps au cabinet d'affiner la présentation du bilan financier de la saison 2014 / 2015
- ⇒ La Ligue prend la prestation d'un COMMISSAIRE AUX COMPTES pour l'Assemblée Générale pour certifier l'exactitude des comptes et des affectations. M. BARTHES nous dirigera vers quelques adresses de commissaires aux comptes

### ○ Procédures financières au sein de la Ligue

Des process de fonctionnement financier ont été écrits pour établir les activités financières et leurs temporalités (qui fait quoi comment quand ?)

Des règles d'utilisation de la carte bancaire ont été également établies (attestation de prise en charge)

Un cahier de suivi et d'utilisation est également en service dans les 2 mini bus de la Ligue

### ○ Etat finances au 1<sup>er</sup> Septembre

#### **POINT FINANCES au 31 Août 2015**

<b>Solde compte courant</b>	<b>40 266,64 €</b>
<b>Solde Livret</b>	

#### **FACTURES A REGLER**

à FFTRI

CEGID Installation Logiciel Comptable	450,00 €
CEGID Formation logiciel comptable	1 104,00 €

#### **EN ATTENTE PAIEMENTS**

factures transmises	37 563,00 €
convention cadre FFTRI	10 000,00 €

Stage Manosque	4 751,50 €	Subventions aide à l'emploi	
Acompte stage ETEL	3 990,00 €	CNDS	8 000,00€
Licences individuelles et manifestations chèque déposé par B.BARRAUD	27 000,00 €	Remboursement Note de Frais Bastien	382,62 €
Licences Manifestation	21 628,00 €		
Mutation	100,00 €		
Pass Compétition 1er Semestre			<b>55 945,62 €</b>
Licences Individuelles	4 264,00 €	<b>AVANCE</b>	
Affiliation	99,00 €	GREEMAN	2 000,00 €
Club Aix en Provence Droit de Formation suite à mutation Killiam DJELLALI	1000,00€		

○ **Bilan financier Triathlon de la Martinette**

<p><b>DEPENSES</b></p> <p>Triathlète Magazine Frais de déplacement Restauration J-1 et J Matériel Casquettes Subvention Draguignan Triathlon SDIS 83 Prime Bastien</p>	<p><b>6 540,70 €</b></p>	<p><b>PRODUITS</b></p> <p>Subvention Château Part Ligue L.M. Droits d'Organisation Pass Compétition Loc. supports vélos</p>	<p><b>12 743,00 €</b></p>
Indemnités arbitrage	en attente		

<b>BALANCE</b>	<b>6 202,30 €</b>
----------------	-------------------

○ **Points matériel « SAMSUNG »**

**Rappel**

- le 12 décembre 2013, par l'intermédiaire de la société VSD samsung, la Ligue signe, un contrat de Location chez GE Capital pour du matériel informatique « samsung » le 12 décembre 2013 pour 1 ordinateur fixe, 1 ordinateur portable (écran cassé) 1 notebook (Gérard VITRY), 1 photocopieur et 1 imprimante noir et blanc

Cout du 1<sup>er</sup> Contrat :

1<sup>er</sup> loyer de 608,56€ TTC puis 63 loyers de 915,75€ TTC. + contrats de maintenance avec les sociétés « Copie Recto Verso (CRS) » et « Sassu Dat and T (SDT) »



Participation de VSD samsung : 2 500€ de partenariat + 801,32€ de participation commerciale pendant 24 Mois

2. En Janvier 2014, toujours par l'intermédiaire de VSD Samsung, la Ligue signe, un 2<sup>ème</sup> contrat de location chez Locam pour 1 ordinateur fixe

Cout du 2<sup>ème</sup> Contrat :

63 loyers de 216€ TTC

179,40€ de participation commerciale pendant 24 Mois

3. En Août 2014 ,
- ⇒ VSD cesse le versement de la participation commerciale à la Ligue et ne donne plus de nouvelle .
  - ⇒ La Ligue arrête donc les prélèvements bancaires et « engage » un cabinet d'avocats Cabinet AYACHE/BOURGOIN du Barreau de Paris déjà, en charge, du même type de dossier pour d'autres Associations et Structures .
  - ⇒ La Ligue, le 5 et 8 Août, par le Cabinet d'Avocats cité, saisit la justice pour assigner les sociétés (VSD – Locam – GE Capital , CRV et SDT ) afin de voir pour :
    - Prononcer la nullité des bons de commande de matériel et contrats de maintenance
    - Demander la suspension des loyers et prélèvements bancaires

#### **Voir la suite sur le document joint TGI de TOULON**

Le CD décide de :

- Se renseigner auprès des autres associations sportives dans le même cas de procès
  - Se rapprocher du Cabinet d'Avocats pour comprendre le fond de l'affaire et les suites à donner.
- **Vente d'un véhicule 9 places**

Jugeant de la non utilité d'avoir 2 mini bus, le Comité Directeur décide de vendre le plus ancien des 2 mini bus NISSAN 9 Places. Une première évaluation situe le prix de vente aux alentours de 12 000€ sous réserve d'un bon état général. Le véhicule en question a quelques éraflures et chocs respectivement sur la partie gauche et le pare choc arrière. Une prise de contact sera effectuée avec la MAIF pour estimer une prise en charge éventuelle.

## **7. Points techniques**

- **Compte rendu stage et participation au Championnat de France des Ligues**

En début d'année 2015, la Ligue avait décidé de mettre en place un stage pré-compétition au Championnat de France des Ligues qui s'est déroulé le 22 Août dernier à ETEL (Bretagne).

Julien POUSSON – Jérémy GUERIN (stagiaires DEJEPS) ont eu quelques difficultés pour mettre en place ce déplacement et composer des équipes. Seules 3 équipes ont été engagées sur ce Championnat.

Parti de la Côte d'Azur le 14 Août, le déplacement vers GUIDEL, lieu d'Hébergement, renforcé par Bastien HUGUET (Agent de Développement) et ..... (jeune diplômé BF5) a subi quelques péripéties de route (problèmes de remorques) qui allongea le voyage sur 2 jours.



Le stage de préparation s'est globalement bien passé dans une ambiance conviviale et sportive pour se terminer par la participation jeunes au Championnat de France des Ligues à ETEL qui accueille 73 équipes de toutes les Ligues Métropolitaines

Les Classements de la Côte d'Azur :

- ⇒ Juniors : 7<sup>ème</sup> sur 18 équipes classées
- ⇒ Cadets : 11<sup>ème</sup> sur 22 équipes classées
- ⇒ Minimes : 19<sup>ème</sup> sur 28 équipes classées

▪ Partenariat GV Sport

Les jeunes athlètes azuréens portèrent en compétition les couleurs locales grâce au partenariat GV Sport qui se clôture cette année sur la décision du partenaire de réorienter plus localement son engagement. La Ligue remercie ce partenaire de longue date pour son accompagnement.

▪ Primes

Sur proposition du Président, la Ligue décide d'attribuer :

- Une prime forfaitaire de 300€ à Julien POUSSON et Jérémy GUERIN pour leur investissement d'encadrement bénévole durant leurs congés
- Le paiement de 50% des 69 Heures supplémentaires effectuées par Bastien HUGUET sur ce stage et cette compétition. Les autres 50% sont réservés aux R.T.T.

Il est à noter que la participation au déplacement de Monsieur..... était contractuelle dans sa formation BF5 pris en charge par la Ligue.

o Embauche Conseiller Technique de Ligue

Le Comité Directeur de Ligue approuve l'embauche de Julien POUSSON au 16 Novembre en tant que Conseiller Technique de Ligue sous réserve de l'obtention de son DEJEPS Triathlon.

## **8. Commission régionale d'Arbitrage et d'Organisation (C.R.A.O.)**

Le Comité Directeur de Ligue demande au Président de la Commission de :

- ⇒ Proposer au CD,
  - Rapidement une date pour la réunion annuelle des organisateurs et de mise en place du calendrier régional 2016.  
Deux dates, à ce jour, pourraient éventuellement convenir : les Samedi 17 Octobre ou 07 Novembre
  - avant la fin de l'année civile, des dates de formations des arbitres assesseurs
- ⇒ D'établir et de présenter, toujours avant la fin de l'année civile, un bordereau descriptif des indemnités d'arbitrage de la saison sportive 2014 / 2015
- ⇒ Participer au colloque annuel des Présidents de CRA qui se déroulera à LYON les 28 et 29 Novembre prochain

Par ailleurs, le Président informe le Comité Directeur qu'il a proposé, à la C.N.A., la candidature de Mademoiselle Léa LEROY comme « jeune arbitre nationale ».

## **9. Comités départementaux**



Le Président indique au Comité Directeur qu'il a :

- ⇒ d'une part, rencontré à EMBRUN, le Président du Comité Départemental 06, Monsieur Etienne LEJEUNE. Ils ont convenu de redynamiser le CD06 avec l'aide la Ligue en commençant par mettre en place une Assemblée Générale. Une autre entrevue est prévue, avant la fin de l'année, pour étudier la mise en place d'actions et d'accompagnements spécifiques.
- ⇒ d'autre part échangé au téléphone avec le Président du Comité Départemental 83, Monsieur Thierry VIGUIER qui lui a fait part de son intention de ne pas renouveler son mandat, déçu du manque de vigueur des Clubs du département. Une rencontre est également prévue avant la fin de l'année civile.

Afin de tenir au courant les Comités Départementaux des « politiques » mises en place, à l'étude et en projet de la Ligue, et également pour mettre en œuvre des actions ou réaliser des acquisitions de matériel cohérentes, le Président propose au Comité Directeur à ce que les 2 Présidents de Comités Départementaux soient invités à chaque réunion de Comité Directeur de Ligue

**Cette proposition est adoptée à la MAJORITE par le Comité**

## **10. Réaménagement territorial**

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), lors de la réunion de la commission mixte paritaire le 16 juillet dernier.

Cette nouvelle loi transformera pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de la République et permettra de transférer des compétences administratives de l'État vers les collectivités locales.

Cette loi entraîne la fusion de régions dans le contexte administratif mais aussi associatif comme les Ligues sportives .

Le Triathlon est donc impacté par rapport à cette loi, et plusieurs Ligues devront, à plus ou moins termes, fusionner entre elles. Afin que la Fédération Française de Triathlon se mettent en même temps, en ordre de marche, le Président LESCURE a envoyé un courrier à chaque Présidente et Président de Ligue actuel qui est lu aux membres du Comité Directeur de la Ligue.

Même si le territoire de la Région PACA n'est pas touché par ces fusions de Régions, l'Etat imposera la même évolution de ses structures. D'ailleurs cette précision a bien été dite lors d'une rencontre avec la DRJSCS .

La Ligue devra donc FUSIONNER avec la Ligue voisine Provence Alpes.

Hormis une rencontre informelle lors du Triathlon d'EMBRUN avec Monsieur OREGGIA, aucun plan de travail et calendrier n'ont pas encore été mis en place.

Le Président de la Ligue Côte d'Azur, Dominique SAGARY, sera membre d'un groupe de travail fédéral sur ce sujet qui déterminera la stratégie et les échéanciers les moins pénalisants pour les Ligues à fusionner.

## **11. Dates de Réunions**

- ⇒ Réunion des présidents de CRA – 28 / 29 Novembre à LYON
- ⇒ Réunion des organisateurs pour calendrier régional 2016 –



Samedi 17 Octobre ou 07 Novembre

- ⇒ Séminaire des Présidents de Ligue – 21 et 22 Novembre à STASBOURG  
En raison de l'absence de Dominique SAGARY durant cette période  
Alain CHATEIGNIER représentera la Ligue lors de ce Séminaire
- ⇒ Assemblée générale de la Ligue  
Samedi 05 Mars – Lieu et horaires à définir
- ⇒ Assemblée Générale de la F.F.TRI.  
Samedi 19 Mars à NANCY

## **12. Question diverse**

En l'absence de Commission Régionale Médicale et de Médecin de Ligue, Dominique SAGARY a sollicité le Docteur Catherine DEFAUX / THIEBAUT pour cette fonction. Il propose donc au CD cette candidature.

**Le Comité Directeur approuve la candidature à la MAJORITE**

**Fin de séance 21 heures 40**